

# Le Rappel Républicain

DE LYON

Deuxième Année. — N° 161

Judi 9 Juin 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTIENLS DES DÉPART. DE CHAMBERY-MORIS

ADMINISTRATION ET REDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS... Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr. 30 fr. 40 fr. 50 fr. 60 fr. 70 fr. 80 fr. 90 fr. 100 fr. 110 fr. 120 fr. 130 fr. 140 fr. 150 fr. 160 fr. 170 fr. 180 fr. 190 fr. 200 fr. 210 fr. 220 fr. 230 fr. 240 fr. 250 fr. 260 fr. 270 fr. 280 fr. 290 fr. 300 fr. 310 fr. 320 fr. 330 fr. 340 fr. 350 fr. 360 fr. 370 fr. 380 fr. 390 fr. 400 fr. 410 fr. 420 fr. 430 fr. 440 fr. 450 fr. 460 fr. 470 fr. 480 fr. 490 fr. 500 fr. 510 fr. 520 fr. 530 fr. 540 fr. 550 fr. 560 fr. 570 fr. 580 fr. 590 fr. 600 fr. 610 fr. 620 fr. 630 fr. 640 fr. 650 fr. 660 fr. 670 fr. 680 fr. 690 fr. 700 fr. 710 fr. 720 fr. 730 fr. 740 fr. 750 fr. 760 fr. 770 fr. 780 fr. 790 fr. 800 fr. 810 fr. 820 fr. 830 fr. 840 fr. 850 fr. 860 fr. 870 fr. 880 fr. 890 fr. 900 fr. 910 fr. 920 fr. 930 fr. 940 fr. 950 fr. 960 fr. 970 fr. 980 fr. 990 fr. 1000 fr.

## LES GRANDES PÊTES D'ÉTÉ

Du « Rappel Républicain »  
Nous rappelons que depuis le 7 Juin, le Rappel Républicain publie, à la première page, UN BON NUMÉROTE, à détacher pour prendre part à la Fête d'Été du « RAPPEL RÉPUBLICAIN ».

## FAITS DU JOUR

L'interpellation de M. Charles Bos sur la question des frais de justice inquiète beaucoup les ministériels, qui cherchent un moyen de tirer le gouvernement de ce mauvais pas.

M. Deloassé a fourni hier des explications très complètes sur l'accord franco-anglais à la commission des affaires extérieures de la Chambre.

L'ex-professeur Hervé adresse une nouvelle lettre très désagréable à M. Jaurès, pour qui le métier de terre-neuve du Bloc devient très pénible.

Quelques journaux parisiens commentent diversement les scandales de Nevers où ont été compromis une douzaine de fonctionnaires.

La catastrophe de Mamers a fait de nombreuses victimes. La ville a été complètement dévastée.

On prête aux Etats-Unis l'intention de s'emparer des douanes de Tenger, si M. Perdicaris n'est pas bientôt remis en liberté.

Aucune dépêche importante n'est parvenue sur la guerre; on signale seulement la grande activité des Japonais autour de Port-Arthur.

## OPINIONS

### LA POLITIQUE A L'ÉCOLE

M. Chaumié serait-il décidément un vrai libéral? Son succès à la tribune de la Chambre, dans la séance de vendredi, a été grand et très mérité. Non seulement il a désavoué le livre abominable du professeur Hervé, mais il a prononcé des paroles rassurantes au sujet de la neutralité de l'école; il s'est montré, en somme, pètri d'excellentes intentions. Déjà le 2 décembre 1902, au banquet des directeurs et directrices des écoles publiques de la Seine, qu'il présidait, M. Chaumié avait fort bien parlé sur le même sujet. Comme M. Comte, membre du conseil supérieur, avait eu le courage de dire : « L'école meurt par la politique », le ministre lui avait répondu ces mots qu'il est intéressant à distance de rappeler textuellement : « Oui, il est lamentable de voir l'instituteur devenir le jouet et la victime, parfois, des mille querelles de la politique; oui, il est triste qu'on l'arrache à sa haute mission et qu'on en fasse un instrument de parti... Oui, il faut échapper à la politique, il faut lever les yeux plus haut... Parce que vous enseignez l'amour de la patrie, vous ne pouvez être enlisés dans les

vilenies et les tristesses de nos luttes intestines. N'est-ce pas que voilà un noble langage! Si j'ai tenté de le reproduire, c'est pour montrer qu'en dépit de ces déclarations gouvernementales, la situation de l'école n'a fait que s'aggraver depuis bientôt deux ans que le grand maître de l'Université s'exprimait ainsi. Le collègue de M. Chaumié à l'intérieur ne s'est nullement abstenu d'envoyer aux malheureux instituteurs les instructions les plus sévères et les ordres les plus formels pour se mettre au service de la candidature officielle; plus que jamais l'instituteur s'est vu contraint de faire de la politique; plus que jamais, secrétaire de mairie, il a été dans sa commune le représentant occulte ou avéré du pouvoir; plus que jamais, il a fait voter pour le candidat de la préfecture; plus que jamais il est à plaindre, parce que, dans bien des cas, il ne peut pas faire autrement. Même en cela, la bonne volonté du ministre de l'Instruction publique est impuissante. Il est probable qu'après avoir bien parlé et soulagé quelque peu sa confiance, il laisse faire; et le mal s'accroît.

Mais l'ingérence de ces fonctionnaires dans la vie publique de la commune et de la cité ne serait rien, s'ils n'apportaient trop souvent dans leur classe l'esprit des cénacles politiques où ils fréquentent de plus en plus.

On trouve couramment des instituteurs à l'avant-garde du parti révolutionnaire et internationaliste. Leur éducation primaire s'est admirablement assimilée les formules sonores et creuses des journalistes et des orateurs bien connus qui prêchent l'amour de la paix, le désarmement général à commencer par la France, le respect de la Patrie universelle, la lutte des classes, que sais-je encore? Imbus de ces théories, bourrés de ces doctrines, un trop grand nombre en imprègnent leur enseignement.

Les plus jeunes, ceux qui ont reçu la dernière empreinte, arrivistes ou conventionnels, deviennent singulièrement dangereux. C'est à la caserne surtout et dans la chambrée qu'il faut les voir. On m'assure que dans une garnison de l'Ouest, dont le recrutement est presque parisien, les instituteurs ont transformé les pelotons spéciaux d'élèves caporaux et d'officiers de réserve en véritables foyers de propagande antimilitariste. Après d'eux certains de leurs camarades, adhérents des comités révolutionnaires de Belleville et de Ménilmontant, passent pour des soldats disciplinés, bien sages, presque cocardiés.

Une fois de retour à l'école, ces agitateurs se lancent à corps perdu dans la mêlée politique. En période électorale ils ne manquent pas une réunion; et il leur arrive fréquemment de présider les comités les plus avancés, sans que l'inspecteur leur adresse la moindre remontrance. Voilà le véritable public du professeur Hervé.

Car les professeurs sortis de l'école normale supérieure, les agrégés, les secondsaires, ont toujours été un objet d'admiration et d'envie pour les primaires, qui s'ingénient à marcher sur leurs traces et voudraient en savoir autant qu'eux. Dans un congrès tout récent, une étroite fusion s'est opérée entre les deux éléments jusqu'alors impénétrables et irréductibles de notre enseignement national. Aussi, des universitaires comme cet insensé qui veut planter le drapeau sur le fumier, sont-

ils des demi-dieux pour leurs collègues des simples écoles. Je n'irai pas jusqu'à garantir, avec M. Chaumié, qu'il n'y ait pas eu entre les mains des enfants un seul exemplaire du Manuel d'histoire dont il vient d'être question à la Chambre; je suis même convaincu du contraire, et j'ai de bons raisons pour cela; mais, ce que j'affirme, c'est qu'à Paris, la majorité des commissions d'instituteurs chargées de choisir les livres de classe ont réclamé à la direction de l'enseignement ce dangereux ouvrage. L'autorité supérieure, justement effrayée des excès de ses subordonnés, suffira-t-elle longtemps encore à les maintenir et à sauver à peu près les appaques? Je crains que non. Vendredi, tandis que M. Chaumié, très courageusement, se faisait applaudir par le centre, la droite et une partie de la gauche, M. Combes gardait une attitude rageuse et un silence obstiné. De toute évidence, ce débat ne lui plaisait pas. Les instituteurs internationalistes n'ont pas à avoir peur de froisser les sentiments intimes de leur ministre. Le président du conseil est là pour les soutenir et au besoin les encourager.

Nous l'avons bien vu à propos du manifeste de ceux qu'on a appelés « les instituteurs patriotes ». Pour avoir protesté contre leurs collègues qui propageaient dans l'école les théories internationalistes, ils ont été immédiatement rejetés par le Bloc, et la nouvelle majorité ministérielle du Conseil municipal va très probablement, demain ou après-demain, appeler sur leurs têtes les foudres administratives.

Et pourtant qu'ont-ils fait? Ils ont eu du bon sens, ils ont voulu réagir contre l'esprit de folie et d'erreur qui s'est emparé de certains éducateurs de l'âme française. Le danger de l'utopie actuelle de la paix universelle leur est apparu. Ils se sont représentés la France isolée dans sa chambre au milieu de tous les autres pays d'Europe qui étendent leurs convoitises, enfant leurs ambitions et accroissent sans cesse leurs armées permanentes et leur arsenal de guerre. Et alors ils ont souligné l'ironie amère qu'il y a à prêcher l'internationalisme au moment même où s'exaspèrent le nationalisme et l'impérialisme de tous les peuples, jeunes et vieux, à parler de désarmement général à l'heure précise où éclatent les plus terribles coups de canon que le monde ait jamais entendus.

On les a traités de réactionnaires et de cléricaux, naturellement. Je suppose qu'ils ne s'en sont pas émus. Demain M. Chaumié subira le même traitement, si ce n'est déjà fait, et ne s'en portera pas plus mal. Mais il aura eu du moins le mérite d'avoir nettement séparé la politique de l'école. S'il joint les actes aux discours tous les honnêtes gens l'approuveront. Hélas! le 2 décembre 1902 il parlait le même langage, et le livre de M. Hervé est dans les mains des instituteurs qui en tirent des lectures pour leurs élèves.

Cependant, ne nous plaignons pas trop. La séance de vendredi a été bonne, et les éducateurs pénétrés de l'importance de leur mission, tous ceux qui ont le souci de conserver dans l'enseignement national le véritable esprit de la Révolution française, l'esprit laïque et patriotique, reprendront courage et tiendront tête, je pense, aux internationalistes chers à M. Combes. La politique ne leur est pas interdite. Sur ce point encore, M. Chaumié a été bien inspiré

en disant à la tribune que si on ne devait pas forcer l'éducateur public à rester enfermé dans son école et à ne jamais exprimer au delors ses opinions; du moins il ne fallait pas lui laisser toute sa liberté dans la vie publique où il restait toujours instituteur et professeur. C'est là une déclaration d'une haute importance et d'une singulière gravité, qui vient confondre et désavouer les paroles et l'attitude d'un nombre considérable de fonctionnaires de l'Instruction publique. Le ministre s'est-il rendu compte qu'il engageait terriblement sa responsabilité? Enverra-t-il, à tous les recteurs, aux inspecteurs d'académie, aux proviseurs, aux directeurs d'écoles primaires, une circulaire qui précise et développe la doctrine formellement indiquée dans son discours? Après la séance de vendredi, où ses paroles furent applaudies par plus de quatre cents députés, il a un très grand rôle à jouer. Fort de cette majorité parlementaire, qu'il intervienne dans son ressort; qu'il arrête une bonne fois le mal, puisqu'il le voit et le dénonce; qu'il rende à l'Université sa dignité et sa conscience; qu'il délivre tant de malheureux fonctionnaires courbés sous le joug!

Autrement, ce sera un discours de plus, des mots, toujours des mots; ou bien une habile tactique parlementaire, une manœuvre hypocrite pour donner une fois de plus le change aux modérés. Et, grâce à cet artifice misérable, la même politique hideuse et mortelle envahira de plus en plus l'école, jusqu'au jour où deux ou trois générations élevées dans l'esprit nouveau rendront impossible tout retour aux traditions françaises et au bon sens national.

Louis DAUSSET.

## LES TRAIS DE JUSTICE

L'INTERPELLATION CHARLES BOS

L'interpellation de M. Charles Bos pourrait bien réserver des surprises. En attendant, elle inquiète les ministériels bon teint, qui menent contre M. Bos une campagne de couloirs et de presse.

L'humanité prend ce matin la défense du gouvernement et raille l'interpellateur, dont elle dit qu'il devient le généralissime de l'opposition. « A moins, ajoute-t-elle, qu'il ne soit détaché en enfant perdu pour sonder le terrain, à la majorité et permettre à ses subordonnés d'une heure de débaucher et de désavouer le plaisant chef éphémère d'une bataille d'essai perdue d'avance ».

On le voit, cette interpellation jette quelque émoi dans le clan des amis du gouvernement. Dès hier soir, MM. Jaurès et Aristide Briand avaient une entrevue avec la garde des sceaux, pour aviser au moyen de la tirer de sa singulière situation où il se trouve, après ses déclarations du 6 novembre dernier, et d'esquiver si possible le débat.

Le gouvernement compte un peu, pour sortir de ce mauvais pas, sur les autres membres ministériels de la commission extraparlementaire qui n'ont pas donné leur démission et qui sont MM. Aristide Briand, Charpentier, Cruppi, Lhopiteau, Briand, Collin, Renoult et Torchet, tous ministériels; bien qu'étant d'accord sur le fond de la question, avec MM. Millerand et Renault-Morlière, ils n'ont pas voté la motion Klotz, qu'ils considèrent comme un acte d'hostilité contre le ministre de la Justice.

## INFORMATIONS

LA SANTÉ DE M. WALDECK-ROUSSEAU. — M. Waldeck-Rousseau se lève depuis quelques jours et ses forces sont complètement revenues. Il a pu recommencer ses travaux et fera prochainement sa première sortie en voiture.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES. — Le conseil de préfecture a rejeté, aujourd'hui, toutes les requêtes en annulation des élections municipales de la Seine.

LE BEY DE TUNIS À PARIS. — Le bey de Tunis se trouvera décidément à Paris pour le 14 juillet, et assistera, dans la tribune présidentielle, à la revue de Longchamp. Les détails de la réception ne seront fixés qu'après l'arrivée à Paris de M. Pichon, notre résident général.

## DANS LA MAGISTRATURE

Le Mouvement Judiciaire

Dans le mouvement judiciaire paru hier, il convient de relever deux noms qui évoquent quelques souvenirs.

M. Lombard, avocat général à la cour d'appel et siégeant à la cour d'assises, fut révoqué pour avoir requis trop faiblement contre M. Déroulède et fut nommé substitut du procureur général. Il revint un peu plus tard à sa situation première et passa aujourd'hui de la cour d'appel à la cour de cassation comme avocat général. Petite disgrâce amène grandes grâces.

M. Peyssoné, nommé avocat général près la cour d'appel de Paris, est un ancien procureur général d'Orléans. Il se faisait remarquer là-bas par sa tenue négligée, ses pantalons de toile blanche, ses souliers jaunes, qui lui donnaient, six mois de l'année, l'air d'un touriste oublié dans sa famille. Il a fait des romans naturels, des pièces de théâtre éphémères. Il a passé d'Orléans à Paris, comme substitut et le procureur général du 1er et du 2e arrondissement, dit-on, de retrancher de ses réquisitoires certains tours

peu classiques et les termes par trop expressifs qu'il y mettait.

Le projet de réorganisation de la magistrature

D'après le projet que M. Vallé a fait signer hier au conseil des ministres, tous les emplois seront désormais rémunérés. L'administration aux fonctions judiciaires sera, de la sorte, facilitée aux jeunes gens dont la situation de fortune ne permet pas de supporter le surnumérariat.

D'autre part, dans les cours d'appel, le nombre des conseillers chargés de statuer sur les affaires sera abaissé de cinq à trois. Le projet consacre en outre le principe de l'amovibilité du siège. Le magistrat, tout en restant inamovible quant à sa fonction, pourra être déplacé par décision du garde des sceaux, après avis conforme d'une commission administrative composée des directeurs du ministère de la justice et de trois conseillers de la cour de cassation.

## LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

L'ABROGATION DE LA LOI FALLOUX

Paris, 8 juin. La commission de l'enseignement s'est réunie à deux heures, afin d'entendre le président du conseil et le ministre de l'Instruction publique au sujet des amendements de M. Buisson et Cazeneuve au projet de loi portant abrogation de la loi Falloux.

Sur l'amendement de M. Buisson, qui propose d'interdire aux ministres du clergé de scier la faculté d'enseigner, M. Combes pense que la proposition est prématurée. Il faut attendre la dénomination du Concordat. Sur la proposition de M. Cazeneuve, qui tend aux anciens congréganistes l'interdiction de donner l'enseignement, M. Combes dit « qu'aucun esprit libéral ne peut l'admettre ».

M. Chaumié se joint à M. le président du conseil pour repousser les deux amendements et accentue en son nom personnel son opposition aux principes mêmes de ces propositions.

Un court échange de vues a eu lieu sur le régime des séminaires, mais la discussion a été renvoyée à l'article 27 du projet.

Interrogé sur l'époque où le projet pourrait venir en discussion devant la Chambre, M. Combes répond qu'il demandera à la Chambre de le voter en décembre, pendant que le Sénat discutera le budget.

## L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS

LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, 8 juin. La commission des affaires étrangères a entendu hier le ministre des affaires étrangères sur l'accord franco-anglais. Voici le résumé très complet des explications fournies par M. Delcassé.

M. Delcassé, tout d'abord, s'étonne que le seul projet de loi portant approbation d'une convention concernant Terre-Neuve et l'Afrique Occidentale soit soumis aux Chambres. Il voudrait que la partie de la convention concernant le Maroc et l'Égypte fût également portée devant le Parlement.

M. Delcassé répond à M. Deloncle en lui faisant observer que, puisque, au Maroc et en Égypte, il n'y a pas d'acquisition territoriale, il n'y a donc pas lieu, suivant lui, à projet de loi, mais le Parlement peut toujours, par la voie de l'interpellation, questionner le gouvernement et le ministre se fera un devoir de répondre à toutes les questions qui lui seront posées.

M. Delcassé insiste. M. Deloncle dit de l'avis du ministre des affaires étrangères et dit que, suivant lui, il n'y a pas lieu non plus à projet de loi, en ce qui concerne le Maroc et l'Égypte, et y a un point de droit constitutionnel qui n'est pas discutable. L'incident est clos.

Le président donne connaissance à la commission de diverses protestations, qui émanent des intéressés concernant Terre-Neuve et le French-Shore. M. Delcassé fait l'histoire de la question. Il rappelle que cette question était arrivée à l'état d'algèbre. Lord Lansdowne proposa alors une conversation au gouvernement français qui y consentit. À condition que cette conversation se terminerait, si possible, par un accord. C'est ce qui est arrivé.

M. Bignon demande au ministre, sans vouloir entrer dans le secret des délibérations, si l'on ne pourrait savoir où en est la conversation engagée entre la France et l'Espagne au sujet de l'accord franco-anglais concernant le Maroc. Il y a là, dit M. Bignon, une grosse question qui préoccupe tous ceux qu'intéresse cette affaire, si importante au point de vue de notre empire africain.

Le ministre répond à M. Bignon qu'il ne peut donner des renseignements à ce sujet, car il n'y a pas encore de convention

## FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »

### MARIAGE SECRET

PAR PAUL BERTINAX

### COMME UNE ÉPÈVE

III  
Autour d'un mort

Parce qu'elle se doutait bien de ce qui avait dû se passer devant le parvis de l'église, quand don Pablo y était entré, elle avait dit à Miguel : — Tu n'as rien vu ? — Elle venait s'assurer... peut-être pour courir, aussitôt après, dire à Juan : — Sauvons-nous... sauvons-nous bien loin... parce qu'il n'y aura jamais assez d'espace entre nous et la colère du maître... Et voilà que son nom crié par Miguel la faisait arrêter, toute tremblante... Impossible de s'esquiver... puisqu'elle avait été aperçue... Et puis la vieille Indienne voyait à présent cette femme étendue... sans mouvement... Elle reconnaissait aussitôt les vêtements... les traits de sa petite maîtresse... Blessée peut-être... frappée ou l'air son père, non, cela n'était pas possible... Mais, dans son désespoir, la pauvre chère créature, n'avait-elle pas pu se frapper elle-même ?... Et comme Miguel répétait encore avec plus d'insistance : — Concha... hâte-toi !... — Ah ! fit la nourrice avec une soudaine résolution... il ne s'agit plus de Juan... ni de moi... La nina a besoin de mon secours... Elle d'abord... nous pensons à nous ensuite... Et la vieille Concha accourut à l'appel du fiancé de sa Manuela... D'ailleurs, à chaque pas qu'elle faisait vers Miguel Arbo, elle devenait de plus en plus certaine que le cousin de don Pablo ignorait encore bien des choses.

Il n'avait pas le ton de celui qui ordonne à une complice de complicités.

Elle venait voir elle aussi... Elle venait s'assurer... peut-être pour courir, aussitôt après, dire à Juan : — Sauvons-nous... sauvons-nous bien loin... parce qu'il n'y aura jamais assez d'espace entre nous et la colère du maître... — Ah ! ma pauvre nina... — Oublieuse déjà de ses épouvantes, la vieille femme s'était précipitée pour relever l'enfant qu'elle avait nourri de son lait... pour essayer de la ramener... pour rappeler la vie sur ce visage décoloré... sur ces lèvres livides... — Ma chère petite maîtresse, ma Manuela... ma nina... — Et en la prenant dans ses bras, en lui prodiguant ces premiers secours qui sont aussi des tendresses, elle interrogeait Miguel du regard.

Plus tard, répondit-il brusquement, on vous expliquera... Vous ne saurez que trop tôt... Il s'agit, maintenant de l'emporter d'ici... — C'est peut-être du secours que le maître va chercher à l'incendie, demanda timidement la nourrice, qui avait vu don Pablo se diriger de ce côté.

— Eh ! fit Miguel avec impatience, don Pablo ne songe qu'à cela... — Il ne sait donc pas ?... — Mais, sans répondre à la question, elle voyons, comment faire pour porter cette malheureuse enfant ?... — Il l'ajouta en montrant l'espace de clavier improvisée sur laquelle, tout à

l'heure, on avait ramené jusqu'à l'église le corps du lieutenant d'Albigny : — Avec cela... ils pourraient facilement la transporter... — Deux hommes ?... mais là... sur la place... en entrant dans la première maison venue... — J'y vais... Et toi... — Moi, s'écria-t-elle sans la laisser achever, moi je reste ici pour veiller sur elle.

Et pendant que Miguel traversait la place pour chercher de l'aide dans ces maisons dont les habitants — après le combat — commençaient à entre-bâiller leurs portes, la vieille Concha répétait éperdument, la bouche collée à l'oreille de Manuela : — Nina... parlez-moi... c'est votre nourrice... C'est Concha qui est là... toute seule... Parlez-moi, je vous en supplie, pour que je sache au moins ce qu'il faut dire... ce qu'il faut faire... Non, Manuela restait inanimée.

Et elle n'avait pas encore repris connaissance quand Miguel, revenu avec deux hommes, s'aida à la placer sur le brancard... Puis, lorsque des robustes porteurs eurent soulevé sur leurs épaules ce fragile fardeau : — A San-José... — Et ajouta en fronçant soucieusement le sourcil : — Concha... faites-la porter directement dans sa chambre.

Et surtout, murmura-t-elle de façon à être entendue que de la nourrice,

sur tout que son père ne vous recontra pas !... La nuit était venue... Une belle nuit transparente... et si calme ! — après la fièvre, après la violence, après le sang de cette terrible journée... La bas, dans l'église, les morts attendaient, prêts à être ensevelis, dans la tranchée déjà ouverte le long du mur qu'arbore le clocher.

Et puis, tout à côté, deux autres fosses étaient aussi vides : celles où les deux officiers frappés pendant le combat dormaient leur dernier sommeil... tout à côté... un peu en avant... à la place où ils semblaient commander encore à leurs héroïques compagnons d'armes... Il n'y avait plus, pour éclairer l'obscurité de cette nuit profonde, que les feux rouges échappés des ouvertures du grand corps de garde... et qui s'allongeaient sur la place, maintenant silencieuse et déserte.

Déserte, pas tout à fait... Car, dans l'ombre, deux soldats se promenaient en causant à voix basse... silhouettes noires qui passaient et repassaient devant l'illumination ramassée du corps de garde... — censeurs qui flouaient le bruit de leurs pas... sans doute parce que, maintenant encore, ils subsistent l'impression que fait autre le voisinage de ces morts dont les vivants ont une peur instinctive de troubler le rigide repos... — Eh bien ! quel est le métier... On se lève le matin... on est content... on a

tout pour être heureux... Voilà que la campagne est quasiment finie... on va passer capitaine... on sera décoré... on commandera en France une jolie petite formation... on attend déjà le gosse qui est en route... — Une heure après on revient avec la poitrine trouée et on ira pourrir dans le cimetière de Rio-Frío... Ah ! la pauvre garçon !... — Et le soldat ajouta, avec un soupçon peut-être un peu complaisamment prolongé : — Ça vous serre le cœur de penser à ça... — Et si tu étais comme moi, faisais l'autre qui portait sur sa manche bleue les larges galons jaunes de brigadier... si le pavais connu comme je le connaissais... mais c'est vrai, jamais vous n'avez été accablés ensemble... Toi, tu n'aurais pas su le faire prendre à la bonne... Et puis, naturellement, tu lui gardais rancune... (A suivre.)

## LES GRANDES PÊTES D'ÉTÉ

RAPPEL RÉPUBLICAIN

BON N° 3

LA VIE LYONNAISE

LES LYONNAIS DISPARUS

AUGUSTE BRUN

Un « Bouquiniste » - La Vie d'un Bibliophile. Les Hommes de Lettres d'Autrefois

La librairie lyonnaise vient de perdre son doyen, qui cependant ne prenait lui-même que le titre de bouquiniste. Sa vie est un exemple de ce que peuvent produire l'esprit d'ordre et le travail.

Sans place, le jeune commis s'installa dans une chambre tout en haut d'une maison de la rue du Plat, et se livra à la réparation des livres et des reliures. Nul n'était plus habile que lui à rendre à un vieux manuscrit son éclat, à laver les feuillets tachés et jaunés, à boucher à la colle les piqûres de vers. Entre temps il achetait de ci de là quelques bons livres qu'il savait découvrir chez les marchands de patte et qu'il se réservait de vendre à propos et avec profit.

Un jour, remarquant les vieux livres qui commençaient à encombrer la chambre, l'engueula à ouvrir boutique. Auguste Brun alléqua que ses ressources ne lui permettaient pas. — Tenez, continua le bibliophile, j'ai en ce moment, dans ma maison, un magasin inoccupé, je vous le loue. Le futur libraire se récria, il n'était pas en état de payer la location d'un magasin. Si ce n'est que ça, répliqua M. Lambert, ne voyez-vous pas que je me fais votre caution ? Et c'est ainsi que se fonda la librairie qui existe depuis plus d'un demi-siècle, au n° 13 de la rue du Plat. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le loyer fut payé, chaque semestre, avec une ponctualité qui ne souffrait jamais le moindre retard. Le propriétaire, aussi bien que le bibliophile, avait deviné juste.

Les affaires prospérèrent, si bien même que le nouveau libraire put se marier, et lui-même posséder un modeste roman d'un caractère simple et naïf — un mariage d'inclination. Il fut bientôt à la tête d'une nombreuse famille. Son activité s'en accrût et, malgré sa prudence ordinaire, il en vint, un beau jour, à se faire involontairement éditeur.

Il avait la spécialité des livres de blason, et voyant avec quel empressement on achetait un petit album d'armoiries qu'exécutait un amateur, il eut l'idée d'en publier un. Il chargea un dessinateur lithographe de cette tâche. Aidé par un érudite très versé en ces matières, M. Morel de Valène, l'artiste avait, au bout de plusieurs mois de travail, dessiné sur pierre 1080 blasons; mais il s'aperçut et fit remarquer à Auguste Brun que ce recueil restait obscur et inutile, faute de pouvoir reconnaître à quelles familles s'appliquaient les armes et les noms qui les accompagnaient. Un texte explicatif était indispensable. Le libraire cependant avait voulu faire simplement un album et non un livre; la dépense typographique s'élevait, comme l'avait effrayé la location d'un magasin; il n'accepta qu'un texte aussi bref que possible et il en résulta un volume compact jusqu'à fatiguer la vue, criblé d'abréviations au point de laisser la patience d'un épigraphiste. Il se vendit néanmoins; bientôt il fut possible d'en élever le prix de 35 à 50 francs, puis successivement à 60, 80, etc. Aujourd'hui sa valeur oscille entre 120 et 150 fr. Auguste Brun était ainsi devenu éditeur et son dessinateur écrivain, l'un et l'autre à leur insu et sans préméditation.

Ce premier succès en produisant un autre et donna naissance à un second ouvrage du même genre, l'Armorial de Dauphiné, par Rivarolo, la Bâtie, avec la collaboration de M. de Terrebasse; mais, cette fois, c'était un magnifique volume et l'un des plus beaux sortis des presses de notre célèbre imprimeur Louis Perrin.

En peu de temps Auguste Brun fut pour clientèle l'élite du monde intellectuel de la province, qu'attiraient ses raretés bibliographiques. Sa boutique devint un véritable salon littéraire. On venait à M. d'Assier de Valenches, M. le comte Charpin-Fégerolles, M. Morel de Volène, captivant par ses anecdotes amusantes, le comte Henri de Chaponay, resté Pélégand et crâne dandy de 1840, M. Pérignon, comique et railleur, M. Alphonse de Boisjoly, l'homme de ferme et grave, Régis Chantelauze, toujours rennain, agité, parlant sans cesse, M. Georges de Soullart et son cordial entrain, M. Paul Albert avec sa prestance sévère d'ancien officier de la garde royale. Mais le plus assidu était M. Henri Baudrier, alors comte, seigneur, puis président de la Cour, amassant déjà ses richesses bibliographiques et les matériaux du monument qu'il devait élever à la gloire de l'ancienne imprimerie lyonnaise. Tous les jours il venait passer de longs instants dans l'étroit et modeste magasin. Il s'y rencontrait, pendant les mois d'hiver, avec son intime ami, M. Alfred de Terrebasse, érudit de premier ordre, esprit pénétrant et sagace. C'était alors entre lui et les hôtes habitués du bouquiniste, des causeries instructives et charmantes auxquelles le maître du logis prenait part. Tous étaient des esprits cultivés et plusieurs de véritables savants, de plus, hommes du monde et de bonne éducation.

Ainsi s'écoulaient des heures charmantes dans l'étroit espace que laissaient libres les tables, les banquettes, les rayonnages encombrés de livres. Tous ces commensaux intellectuels d'Auguste Brun ont quitté le monde avant lui, laissant un vide qui n'a pas été rempli; lui seul survivait et bientôt il se retirait des affaires, abandonnant à son fils aîné le soin de les continuer. Néanmoins il ne pouvait se résoudre à déserrer l'humble théâtre de cinquante ans d'infatigables labeurs et d'honorables succès. On le voyait toujours avec sa belle physionomie, sa figure calme et avenante, sa haute taille, svelte, aussi droit et vigoureux que dans la force de l'âge. Arrivé à

83 ans, il était destiné à parcourir encore une longue carrière sans le mal cruel qui, après de longs mois de souffrances courageusement supportées, l'a brisé sans lui faire perdre l'âme fidèle jusqu'au dernier moment à sa foi politique et religieuse.

A. Steyer.

VIII<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL DE TIR

DU 7 AU 18 JUILLET 1904

Classe — Dans en espèces

Compagnie du gaz de Lyon, 200 fr.; Chambard-Hénon, président de l'Union patriotique du Rhône, 100 fr.; Association de gymnastique du Rhône, 20 fr.; Weitz, à Lyon, 20 fr.; Société de tir de Beaune, 50 fr.; M. Huvé, président de la société de tir de Beaune, 25 fr.; Lohet, à Beaune, 5 fr.; Chambre syndicale de l'industrie des cuirs, 20 fr.; la ville roannaise, 25 fr.; M. Bertrand, à Lyon, 20 fr.; Mathieu J., à Lyon, 40 fr.; George, 5 fr.; Blot, 5 fr.; Pichard, 5 fr.; Boisson, 5 fr.; Roch, 20 fr.; Allard Louis, 20 fr.; Cathelin, Taconnet, Gauthier, Decondemine et Deloras, Rozier, Ribollet, Brésard-Néel, Carnet, Ribollet et Belland, Chatelet-Bouchard, Monavon, Collet-Desgranges, Ribollet et Gullin, Lyonnais, Alvin Perrichon, à Lyon, chacun 10 fr.; Julien et Roux, à Lyon, 40 fr.; Perdu, Billon et Villard, Chabrier, V. Gabarrou et Milon, Burnichon, A. Roux, chacun 5 fr.; A. Prévost, de Lyon, 20 fr.; Comité national d'escrime, agence de Lyon, 400 fr.; Oriard, V. G. fr.; Hevenet, Pary, 20 fr.; Rombot frères, 50 fr.; J. Cam, 100 fr.; Gutmann, 40 fr.; Gillet, J., 40 fr.

Listes précédentes, 7,023 fr.; Total, 8,183 fr.

Classe — Dans en nature

MM. L. Joannin, à Lyon, 20 portraits; P. Lohet, Ricou et Lucet, Paris, 4 services à photographier; L. Girard, à Lyon, 4 services à photographier; M. Tabard, à Lyon, 4 services à photographier; le Journal militaire de Bourdeaux, 1 médaille argent; le Journal la Sentinelle, 1 médaille.

Le Crime de Saint-Just

UNE CONFRONTATION

Le malfaiteur Pramondan. — Charges accablantes. — Un alibi sérieux. — Témoignages différents. — Les recherches. — L'instruction

L'instruction de la ténébreuse affaire du crime de Saint-Just semble entrer dans une nouvelle phase, et l'on peut dire que grâce à l'habileté de M. Deschamps, juge d'instruction, et à son incessant labeur, l'on sera bientôt fixé exactement sur le degré de culpabilité de Pramondan, qui est écroué à la prison Saint-Paul.

PREMIER INTERROGATOIRE

Ainsi que nous l'avons mentionné hier, Pramondan a été interrogé une première fois par le juge, et s'est habilement défendu de toute participation au crime. La défense consistait surtout en un alibi, où il déclare que le jour de Passassinat de Mme Pochard, il a couché chez un ami demeurant aux Brotteaux. Interrogé par M. Deschamps, cet ami a déclaré qu'il n'avait pas vu Pramondan, qu'il n'a pas pu fixer exactement l'heure à laquelle Pramondan serait venu lui demander l'hospitalité, mais il ajoute que se couchant toujours après 9 heures du soir, il avait, ce jour-là, fait un premier sommeil, par conséquent, il pouvait être dix heures, même onze heures; ce qui n'innocenterait pas Pramondan, car l'on sait que, dans son rapport, M. Boyer, l'honorable médecin légiste, conclut que la mort devait remonter à neuf heures du soir.

Le service de la Sûreté a commencé hier des recherches et, avec les résultats, M. Deschamps saura tirer la vérité au clair.

LE MEXICAIN

C'est sur ce fameux Mexicain que roule toutes les suppositions. Déclarons de suite qu'il n'est pas coiffé d'un sombrero et qu'il ne porte pas le superbe costume, que portent habituellement les natu- rals du Mexique. C'est un individu que M... a rencontré sur les quais du fort Saint-Louis et qui, présenté à Pramondan, lui avait fait des propositions sur un mauvais coup à faire. Cet individu, aussi mystérieux que le deuxième Costaud du crime d'Alx-les-Bains, a été cependant vu par différentes personnes, et l'on se rappelle que quelques jours après sa mise en liberté, M... était allé trouver M. Briottet et lui avait déclaré avoir aperçu pour la seconde fois le Mexicain au Parc.

D'autre part, peu de temps après le crime, un individu répondant au signalement du Mexicain donné par les journaux, est entré dans un café du cours Vitton, s'est fait servir une absinthe, puis il est reparti brusquement. Un client du café, ayant remarqué que l'individu paraissait cacher une blessure qu'il avait au bras, Paul suivi jusqu'à la gare des Brotteaux où il Pa vu prendre le train.

Cet individu qui marquait très mal, et comme nous l'avons dit, évitait d'attirer l'attention sur lui, était peut-être le fameux Mexicain. Une confrontation à contrefronté hier M... avec Pramondan. De cette confrontation il n'est rien ressorti, car le témoin et l'accusé ont tous deux maintenu leurs affirmations.

La suite de l'enquête, on a pu établir que la lettre écrite sur une invitation de faire part à un mariage et adressée à M. le commissaire de police de Pvrache, n'était pas l'œuvre de M... comme on l'avait cru tout d'abord.

Cette lettre a dû être écrite par une dame habitant le chemin St-Irénée, qui, ayant entendu les propositions de Pramondan a prévenu immédiatement les autorités. Il est regrettable que l'auteur de la lettre ne se soit pas fait connaître, car peut-être on aurait pu avoir des renseignements intéressants, et pouvant aider à la recherche de la vérité.

A la suite du premier interrogatoire et pendant la confrontation, on a pu remarquer que Pramondan se défend très habilement, et qu'il a une mémoire remarquable. Il se rappelle, en effet, minute par minute ce qu'il a fait le jour du crime de 6 heures du soir à 14 heures; mais par contre ne se souvient pas du tout de ce qu'il a fait vingt-quatre heures plus tôt ou un jour après.

Faut-il voir là un individu intelligent s'étant mis une idée fixe dans la tête et n'en sortant pas? C'est ce que l'instruction saura établir.

A CHERBOURG

Cherbourg, 8 juin. Les dockers ont décidé la reprise du travail pour le déchargement du vapeur Tuna avec le salaire de 3 fr. 50 exigé par M. Rauvel et Lemière; ils ont obtenu le renvoi immédiat de tous les ouvriers pensionnés avant de se rendre sur le chantier.

La Guerre Russo-Japonaise

LA SITUATION

Les nouvelles qui nous parviennent de Saint-Petersbourg confirment ce que nous disions hier au sujet des instructions reçues par le généralissime. Nous savons, en effet, maintenant que le tsar aurait bien demandé à Kouropatkin de tenter un effort pour déviter Port-Arthur, mais celui-ci lui aurait répondu qu'à l'heure actuelle, et dans les conditions où il se trouvait, le moment d'intervenir efficacement ne lui paraissait pas venu.

En Mandchourie

MARCHE DES JAPONAIS SUR MOUKDEN

Moscou, 8 juin. D'après une information d'un journal de Moscou le général Kuropatkin, qui a avec lui 125.000 hommes, marche sur Moukden.

A Port-Arthur

LA DÉFENSE DE LA PLACE

Saint-Petersbourg, 8 juin. Les avant-postes japonais se trouvent à proximité des premières lignes de fortifications de Port-Arthur, et, d'autre part, trois divisions du général Stackelberg s'approchent rapidement, et il est permis de croire que le sort de Port-Arthur se décidera à bref délai.

L'ARMÉE DE SECOURS

Saint-Petersbourg, 8 juin. Kouropatkin prendrait personnellement le commandement de la colonne de 40.000 hommes qui tentera une diversion pour dégager Port-Arthur dont la situation serait, paraît-il, critique, par suite du manque de charbon et de vivres. Les vivres seraient également rares à Vladivostok.

LA FLOTTE RUSSE DE PORT-ARTHUR

Saint-Petersbourg, 8 juin. Le chef d'état-major de la marine, interviewé, a déclaré que le dernier rapport reçu de Port-Arthur portait la date du 28 mai et disait que le Rebovian, Cessarevitch et Pallada avaient repris leur place dans l'escadre et qu'ils étaient parfaitement réparés.

LES EFFECTIFS JAPONAIS

Paris, 8 juin. L'Eclair reproduit une dépêche de Tokio déclarant que les Japonais ont 200.000 hommes prêts à marcher contre Port-Arthur à la fin de cette semaine. Il paraîtrait que le général Yamagata prendra le commandement en chef dans le Liao-Toung, tandis que les colonnes d'assaut seront sous le commandement du général Oku.

En Corée

Tokio, 8 juin. Les Russes continuent à montrer une grande activité sur la côte nord-est de Corée.

ESPAGNE

Madrid, 8 juin. M. Romanonès a interpellé sur la question du Maroc. L'Espagne, a-t-il dit, lui compromise sans le savoir. La Triple-Alliance la soutient pendant cinq années, elle la laisse maintenant dans l'oubli.

A L'ÉTRANGER

ANGLETERRE

L'Entente Cordiale. Le dîner annuel de l'Entente Cordiale a eu lieu à Londres, sous la présidence de sir William Holland. Les convives étaient très nombreux.

ESPAGNE

Madrid, 8 juin. M. Romanonès a interpellé sur la question du Maroc. L'Espagne, a-t-il dit, lui compromise sans le savoir.

MAROC

L'Incident Perdicaris. Washington, 8 juin. Les Etats-Unis ont l'intention de s'emparer des droits de douanes de Tanger si M. Perdicaris n'est pas prochainement mis en liberté.

THIBET

La Marche sur Lhassa. On télégraphie de Simla au Daily Mail: « La marche de l'expédition anglaise sur Lhassa a été effectuée le 26 mai ».

MARIAGES EN L'AIR.

Jamais on n'a assisté à une cérémonie de mariage comme celle qui vient d'avoir lieu à Carson-City, dans le Missouri.

CALINO A EXISTÉ

Calino, le joyeux Calino, Calino-Gribouille, Calino La Palisse, Calino, source de tant de pensées profondes, de tant de mots historiques, Calino, qui était assuré de collaborer, sans attendre, à tous les journaux de Paris et non des moindres; Calino n'est pas un mythe, Calino a existé!

Un journal suisse a fait de savantes recherches sur ce personnage, que tant croyaient un mythe et sont arrivés à trouver que Calino, de son vrai nom — Bobino — rien du théâtre de ce nom — était rapin; qu'il fut élevé à l'atelier Piquot, que les Goncourt Pont ouu et qu'ils ont laissé de lui ce portrait: « Un grand corps, monté sur des jambes d'échassier; la-dessus, une tête blonde, claire, inculte — tout ça ne va pas très bien ensemble! — de la barbe, les yeux bonasses, la tête ballant en avant; dans la pose, quelque chose comme le profil d'une canne à bec de corbin; une voix pleine d'embaras, obstruée de bredouillements; — c'est ainsi fait qu'il a traversé la vie, avec des vêtements trop larges, sur son corps maigre, faisant rire tout le monde, et laissant rire tout le monde. »

Bobino-Calino mourut du choléra, en 1849, non sans avoir connu le célébrité, car Théodore Barrère l'a mis au théâtre, sous le titre de Calino, et l'acteur Paradé créa aux Variétés, le rôle, plein d'ahurissements et de crédulité d'un souffre-douleur d'atelier.

C'est Bobino, qui fut content! A quand sa statue? Les journaux du boulevard lui doivent bien cela...

UNE NOUVELLE VERSION

Paris, 8 juin. Les Débats reçoivent une lettre suivant laquelle le récent scandale de Nevers fut singulièrement exagéré de part et d'autre. Le gouvernement aurait, paraît-il, vu là une occasion de frapper plusieurs adversaires, en procédant à des révocations brutales, ou de simples réprimandes arbitraires. On en voulait surtout au maire M. Pignalle, qui, avec le commandant de Nevers, et quelques autres, s'étaient réunis à l'heure des élections, et s'étaient exprimés ainsi, dit-on, en préparant les prochaines élections favorables.

La Catastrophe de Mamers

Une trombe d'eau. — Mamers dévasté. — Immeubles emportés. — Nombreuses victimes. — Dix-sept cadavres retrouvés. — Plus d'un million de dégâts

Mamers, 8 juin. Une dépêche de Mamers donne des détails sur la catastrophe causée par l'orage. L'orage éclata vers 2 heures de l'après-midi sur Mamers et les environs, une pluie diluvienne tomba pendant plusieurs heures, elle devait bientôt occasionner d'irréparables malheurs.

Une petite rivière, la Dive, traverse Mamers dans la partie basse de la ville entre deux coteaux escarpés et formant cuvette. Ce petit cours d'eau qui, habituellement, n'a pas plus de 50 centimètres d'eau sur une largeur de 2 mètres, est enroulé entre des murs de clôture de maisons particulières et la rue des Tanneurs. Elle est traversée par des ponts de pierres assez étroits.

La Dive est un petit affluent de l'Orne Saosnoise qui est elle-même un affluent de la Loire. Sous l'avalanche d'eau provenant des environs où l'orage sévissait également, la Dive s'est en quelques instants transformée en un torrent impétueux de 125 mètres de largeur renversant tout ce qui se trouvait sur son passage.

Dans toute la traversée de Mamers, sur un kilomètre de longueur, les eaux qui à certains endroits atteignaient jusqu'à 4 mètres de hauteur ont emporté de multiples immeubles et occasionné des dégâts qui dépassent un million.

Le collège, l'hospice civil et militaire, l'asile des vieillards ont subi des dégradations importantes. La ville de Mamers venait d'acheter, pour servir à l'amélioration prochaine de son service des eaux, un moulin situé rue du Fort, ce moulin s'est écroulé, d'autres moulins ont été en partie détruits.

La population civile, sous la conduite de M. Hersent, sous-préfet, et les soldats du 115<sup>e</sup> d'infanterie, sous la direction de leurs officiers, ont rivalisé de zèle pour procéder au sauvetage particulièrement difficile des habitants des maisons inondées.

Un vieillard de 84 ans, hospitalisé à l'asile, a eu la force de se sauver à la nage. Aux environs de Mamers les dégâts sont également importants, de nombreux bestiaux sont noyés.

La ligne de Mortagne est coupée à Saint-Remy-des-Monts. A Sarc (Orne) un moulin se serait écroulé et aurait englouti plusieurs victimes, mais les détails manquent.

On a retrouvé 17 victimes faites par la catastrophe d'hier à Mamers. On avait cru que le gazomètre avait sauté à l'usine à gaz, c'est une erreur, le bruit a été causé par l'écroulement d'une maison.

Les dégâts sont évalués à un million. La ligne de tramways à vapeur du Mans à Mamers a été coupée par l'inondation. Le ballast a été enlevé sur une longueur de 150 mètres.

L'AGITATION GRÉVISTE

A PARIS

Paris, 8 juin. A la suite du licenciement de 22 ouvriers du P.-L.-M., parmi lesquelles les administrateurs syndicaux, les ouvriers de cette compagnie se sont réunis hier soir au nombre de 2.500.

Le citoyen Guérard, secrétaire du syndicat national des chemins de fer, a affirmé que les négociations entre le ministre des Travaux Publics et la Compagnie étaient déjà entamées pour faire réintégrer ces 22 ouvriers.

Le secrétaire de M. Maurice Combès est venu lire une lettre de M. Combès à M. Maréchal. Dans cette lettre M. Combès invite son collègue à intervenir auprès de la Compagnie. Un ordre du jour demandant l'aide et la protection du gouvernement a été voté.

Paris, 8 juin. Les dockers des quais Saint-Bernard, d'Austerlitz et de Bercy se sont mis en grève ce matin.

Seuls ceux qui travaillent à la tâche sont encore présents sur les quais et aident au déchargement des bateaux.

A MARSEILLE

Marseille, 8 juin. A la suite de négociations entreprises par M. le préfet, on donne aujourd'hui tous les conflits du port de Marseille comme heureusement solutionnés. Le travail s'est montré très actif sur toute l'étendue des quais.

Aux chantiers Estier frères, acconiers des messageries maritimes, le principe de l'arbitrage ayant été amidi par les deux partis, les ouvriers reprendront le travail demain matin. Aux compagnies de navigation Cyrien Fabre et Axel Busck, après entente définitive, le travail a repris normalement. En conséquence, la question de la grève des éclusiers peut être considérée comme éteinte.

Une détonance s'est produite d'autre part à Saint-Henry. Les bateliers sont décidés à soumettre le conflit à un arbitrage; ils se tiennent, en attendant, à la disposition des patrons jusqu'à ce que l'arbitre se soit prononcé sur la question.

A BREST

Brest, 8 juin. Tout espoir de la fin prochaine de la grève des dockers est perdu, la tentative de conciliation faite par le sous-préfet a échoué. Les armateurs et les entrepreneurs ont refusé d'adhérer aux propositions des dockers.

Un bateau norvégien l'Emilie, chargé de bois, avait voulu traîner le déchargement avec les dockers, ils réclament 5.000 francs par ce qui vaut, en temps habituel, 4.500 francs. Les pourparlers ont été rompus. Une trentaine d'ouvriers en ciment ont parcouru ce matin les rues de Brest en chantant la Carmagnole et sont allés débaucher les ouvriers d'une maison en construction, Grande-Rue.

Paris, 8 juin. On s'est occupé des incidents de Nevers hier, au conseil des ministres. M. Pellétan, qui a passé à Nevers le lendemain du scandale, n'a pas dédaigné de se livrer à une enquête personnelle, qui lui a permis d'égarer un peu ses collègues aux dépens des joyeux Nivernais.

M. Pignalle, maire de Nevers, est suspendu pour un mois, par arrêté préfectoral; il assistait bien au dîner incriminé, mais voyant la tournure que prenait la fête, il se retire.

Il est surtout frappé, déclare-t-on, pour ne pas avoir pris les mesures propres à empêcher les déplorables scènes qui se sont produites. On parle maintenant de révocation.

En attendant, M. Pernet, premier adjoint, remplit les fonctions de maire. Pour les militaires on parle de conseils d'enquête de la province ou de délégués à l'autorité militaire choisira.

On sait que les magistrats ont été frappés, ainsi que les autres fonctionnaires.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX PARISIENS

Quelques journaux parisiens commentent les mesures prises.

LA LIQUIDATION DE PANAMA

Paris, 8 juin. Le placement des 670.000 bons à lots restant à la souche dans les coffres de la liquidation ne donnera pas lieu à une émission publique. Ils seront offerts aux porteurs d'obligations au prix d'un pour 100 francs.

LE SCANDALE DE NEVERS

LES MESURES DE RIGUEUR

Paris, 8 juin. On s'est occupé des incidents de Nevers hier, au conseil des ministres. M. Pellétan, qui a passé à Nevers le lendemain du scandale, n'a pas dédaigné de se livrer à une enquête personnelle, qui lui a permis d'égarer un peu ses collègues aux dépens des joyeux Nivernais.

M. Pignalle, maire de Nevers, est suspendu pour un mois, par arrêté préfectoral; il assistait bien au dîner incriminé, mais voyant la tournure que prenait la fête, il se retire.

Il est surtout frappé, déclare-t-on, pour ne pas avoir pris les mesures propres à empêcher les déplorables scènes qui se sont produites. On parle maintenant de révocation.

En attendant, M. Pernet, premier adjoint, remplit les fonctions de maire. Pour les militaires on parle de conseils d'enquête de la province ou de délégués à l'autorité militaire choisira.

On sait que les magistrats ont été frappés, ainsi que les autres fonctionnaires.

LA LIQUIDATION DE PANAMA

Paris, 8 juin.

Le placement des 670.000 bons à lots restant à la souche dans les coffres de la liquidation ne donnera pas lieu à une émission publique. Ils seront offerts aux porteurs d'obligations au prix d'un pour 100 francs.

Le bon à lot, qui était coté, il n'y a pas longtemps, 130 francs, vaut encore aujourd'hui 115 francs. Des pourparlers sont engagés par la liquidation avec le syndicat de garantie, qui prendrait ferme le reliquat des bons, au cas où ceux-ci ne seraient point demandés par les porteurs d'obligations.

LE SCANDALE DE NEVERS

LES MESURES DE RIGUEUR

Paris, 8 juin. On s'est occupé des incidents de Nevers hier, au conseil des ministres. M. Pellétan, qui a passé à Nevers le lendemain du scandale, n'a pas dédaigné de se livrer à une enquête personnelle, qui lui a permis d'égarer un peu ses collègues aux dépens des joyeux Nivernais.

M. Pignalle, maire de Nevers, est suspendu pour un mois, par arrêté préfectoral; il assistait bien au dîner incriminé, mais voyant la tournure que prenait la fête, il se retire.

Il est surtout frappé, déclare-t-on, pour ne pas avoir pris les mesures propres à empêcher les déplorables scènes qui se sont produites. On parle maintenant de révocation.

En attendant, M. Pernet, premier adjoint, remplit les fonctions de maire. Pour les militaires on parle de conseils d'enquête de la province ou de délégués à l'autorité militaire choisira.

On sait que les magistrats ont été frappés, ainsi que les autres fonctionnaires.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX PARISIENS

Quelques journaux parisiens commentent les mesures prises.

Chaque parti, dit le Gil-Blas, a ses représentants dans le conseil des ministres. Tant mieux, tant mieux! On ne pourra dire trop de sottises sur leur cas.

On en parlera même le moins possible; mais, comment ne pas remarquer que les lois répressives de la province ne sont pas favorables aux fonctionnaires. On va déplacer ou révoquer les coupables, c'est bien; on ferait mieux de supprimer la moitié des fonctionnaires de France, qui ont tant de loisirs.

La Libre Parole constate l'ignominie des moures officielles: « Pour qu'on ait quelque chose sur la profonde ignominie des moures officielles, dit-elle, il faut un incident de dernière heure, comme celle de Nevers, où la chaleur communicative d'un souper, d'abord tout intime, agite les cerveaux d'un délire qui pousse aux bêtes imprudentes. C'est alors que l'on voit des fonctionnaires de tout âge, de tout ordre, de tout rang, quelques-uns sexagénaires, mais ayant gardé l'âme-folle du Quartier Latin, fraterniser dans une église de la province et à pratiquer l'entente cordiale de Vénus en de si lumineuses agapes. »

« La Bobine » s'est à l'excès payé la tête de ses concitoyens. Le voilà pour jamais rendu aux douceurs de la vie, car il n'a rien fait tout à son aise tirer la moralité de l'aven-ture.

La République française est indulgente: « Il n'est pas bon assurément, dit-elle, que nos fonctionnaires se grisent de clair et se compromettent en public, les coquins, avec les gourmandines qui courent l'alignelette. Il faut de la tenue en province, Messieurs! »

Mais il nous semble qu'on a eu, cette fois, la main un peu rude. Voyons, est-ce que quelques réprimandes bien appliquées n'auraient pas suffi? On aurait pu dépêcher la « Bobine », envoyer tous les autres par être punir ailleurs. Ils s'en seraient tirés, généralement, les fonctionnaires, et c'est pour qui ils dépassent la mesure. Quand, par hasard, une fois ils s'amuse, cette folle gaieté n'est qu'une explosion d'immense ennui accumulé.

Enfin, ceux qui les ont châtient aujourd'hui si sévèrement n'ont peut-être jamais été fonctionnaires, mais ils ont été gais quelquefois tout de même.

Un fait. M. Combès a-t-il jamais dans la figure, quand il était jeune médecin? A-t-il jamais entré sa vie de... séminaliste? Il est certain qu'il n'a jamais chanté la Carmagnole dans sa jeunesse. Il était bonapartiste. C'est tout de même trop de sévérité pour une égrégère et un clauson.

Comment! vous excitez vos fonctionnaires à commettre de mauvaises actions contre la liberté des citoyens, contre la loyauté des écrits, vous exigez deux des services peu brillants, vous en faites de véritables valets, vous leur pétrissez une âme de politicien, puis vous vous scandalisez pour quelques gestes débauchés!

Paris, 8 juin. On s'est occup

Dernière Heure

EMPRUNT 4 %
DIT DAS
Chemin de Fer Helléniques

Autorisé par la Commission financière internationale des délégués puissances (Allemagne, Autriche-Hongrie, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie), 44.000 obligations de cet emprunt, émises en 1902, sont déjà admises aux Cotes officielles des Bourses de Paris et de Londres.

ÉMISSION de 49.500 Obligations de 500 fr. 4 %

Reportent 20 fr. payables par semestre Amortissables en 98 ans à dater du 1er janvier 1903 - Capital et intérêts payables en OR, à Paris, Athènes, Londres, Berlin et Francfort-sur-Mein.

L'article 45 de la Convention stipule que pendant la durée de la concession tous les titres et Coupons créés ou à créer, en application de ladite Convention, seront exempts de tous droits et impôts quelconques existants ou qui pourraient être établis par le Gouvernement hellénique.

Le Prix d'Émission est de Fr. 422.50

PAYABLES : A la souscription... Fr. 25 A la répartition... 97 50 Le 1er Juillet 1904... 450 Le 1er Août 1904... 450

Les souscripteurs auront, à toute époque, la faculté d'anticiper tout ou partie des versements, en bénéficiant d'un escompte à raison de 3 % l'an.

Prix net du Titre libéré à la Répartition, F. 421.75

La Souscription sera ouverte les 9 et 10 Juin 1904

LA BANQUE PRIVÉE

se charge de transmettre les Souscriptions

INDISPENSABLE DANS CHAQUE FAMILLE
Elixir de Bon Secours
VIN DÉPURATIF IODURÉ

LES DERNIERS BILLETS DE LA LOTERIE DE GUÉRET
Construction d'un Musée à Guéret (Creuse)

AVIS
aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc.
A VENDRE
THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS
THÉÂTRE DES CELESTINS

AVIS
aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc.
A VENDRE
THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS
THÉÂTRE DES CELESTINS

AVIS
aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc.
A VENDRE
THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS
THÉÂTRE DES CELESTINS

AVIS
aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc.
A VENDRE
THÉÂTRE GUIGNOL

LES ATTACHÉS NAVALS

St-Petersbourg, 8 juin. — On rapporte de Port-Arthur que les Japonais ont avant le complet investissement de la place invité les attachés navals étrangers à partir sains et sauf avec tous les honneurs.

EN MANDCHOURIE

Liao-Yang, 8 juin. — Les Russes et les Japonais continuent à avoir des escarmouches sur la route de Peng-Hoang-Tcheng entre la chaîne des monts Motien et les positions japonaises.

DANS LA MAGISTRATURE

Paris, 8 juin. — Sont nommés : Procureur à Mézières, M. Pauzani, vice-président à Béziers ; Juge à Montpellier, M. Martel, juge à Grenoble ; Juge à Grenoble, M. Millaud, juge d'instruction à Montélimar ; Juges au Puy, M. Bettand, juge d'instruction à Guéret.

VIOLENT ORAGE

Chartres, 8 juin. — Un orage s'est déchaîné hier soir sur Chartres et la région d'Eure-et-Loire, avec une grande violence. Les dégâts par les récoltes sont considérables.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 8 juin. — M. Charles Bos annonce qu'il demandera demain, à la médiation, d'ordonner la discussion immédiate de son interpellation sur le retrait du décret relatif aux frais d'officiers ministériels.

LES JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 heures matin. La République Française. — M. Lataste.

LES GREVES

Marseille, 8 juin. — Les Compagnies de navigation se tiennent prêtes à effectuer les départs annoncés pour cette semaine et les choses s'arrangent.

A LORIENT

Lorient, 8 juin. — Une nouvelle tentative d'arbitrage dans la grève des ouvriers du bâtiment a échoué.

A BREST

Brest, 8 juin. — La police a acquis la certitude que la bande qui a pillé l'appartement du colonel Demallet, directeur de l'artillerie, était uniquement composée de grévistes.

LES AFFAIRES DU MAROC

Gibraltar, 8 juin. — L'escadre anglaise, commandée par l'amiral sir Campton-Donville, est partie dans la direction de l'est, avec pour destination, croit-on, Repallo.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

BRUIT DE L'ATTAQUE DE PORT-ARTHUR
Londres, 8 juin. L'agence « Les Central News » publie la dépêche suivante datée d'In-Kéou et que nous reproduisons sous les plus expresse réserves.

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Consolides, 90 5/8; Clarendon, 103 1/4; Extérieure, 85 3/8; Turc Unifié, 53 3/8; Banque Ottomane, 49 3/8; Rio-Tinto, 51 3/4; Bares, 16 3/8; Goldfields, 6 23/32; East Rand, 7 15/16; Chartered, 2 1/32.

DANS LA MAGISTRATURE

Paris, 8 juin. — Sont nommés : Procureur à Mézières, M. Pauzani, vice-président à Béziers ; Juge à Montpellier, M. Martel, juge à Grenoble ; Juge à Grenoble, M. Millaud, juge d'instruction à Montélimar ; Juges au Puy, M. Bettand, juge d'instruction à Guéret.

VIOLENT ORAGE

Chartres, 8 juin. — Un orage s'est déchaîné hier soir sur Chartres et la région d'Eure-et-Loire, avec une grande violence. Les dégâts par les récoltes sont considérables.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 8 juin. — M. Charles Bos annonce qu'il demandera demain, à la médiation, d'ordonner la discussion immédiate de son interpellation sur le retrait du décret relatif aux frais d'officiers ministériels.

LES JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 heures matin. La République Française. — M. Lataste.

LES GREVES

Marseille, 8 juin. — Les Compagnies de navigation se tiennent prêtes à effectuer les départs annoncés pour cette semaine et les choses s'arrangent.

A LORIENT

Lorient, 8 juin. — Une nouvelle tentative d'arbitrage dans la grève des ouvriers du bâtiment a échoué.

A BREST

Brest, 8 juin. — La police a acquis la certitude que la bande qui a pillé l'appartement du colonel Demallet, directeur de l'artillerie, était uniquement composée de grévistes.

LES AFFAIRES DU MAROC

Gibraltar, 8 juin. — L'escadre anglaise, commandée par l'amiral sir Campton-Donville, est partie dans la direction de l'est, avec pour destination, croit-on, Repallo.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

BRUIT DE L'ATTAQUE DE PORT-ARTHUR
Londres, 8 juin. L'agence « Les Central News » publie la dépêche suivante datée d'In-Kéou et que nous reproduisons sous les plus expresse réserves.

LE RAPPEL RÉPUBLICAIN

manœuvre, et Benoit-Eugène Entz, tourneur, demeurant tous deux à Oullins.

TASSIN-LE-DEUILLEU

— Jeudi soir, à 8 heures, séance publique du conseil municipal.

COURRIER DES SPORTS

BOURSES D'AUTUIL

Première course. — 1. Pastille, gag. 68.50, pl. 43. — 2. Mademoiselle, pl. 51.50. — 3. El Talo Real.

ÉLECTIONS À LA PRUD'HOMIE

La Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise, de la Soierie lyonnaise et du Tissage mécanique ont l'honneur de rappeler à MM les électeurs que le scrutin a lieu aujourd'hui jeudi, 9 juin, de 10 heures à 4 heures, au Palais du Commerce.

LA MENTHEUSE À LYON

C'est aujourd'hui, à 8 heures du soir, qu'aura lieu, salle Philharmonie, la représentation (création à Lyon) de La Mentheuse, pièce en 3 actes de MM. Alphonse Daudet et Léon Hennique.

LES AUDAUX À LYON

La deuxième sortie officielle de 200 kilomètres, pour l'obtention du titre d'Audax, aura lieu le 19 juin sur le parcours suivant : Lyon, Aubrey, Paris, Paris, Aubrey, Lyon.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti national antijif. — Ce soir, à 8 heures 1/2 précises, café Sue, 8, rue du Plat, la conférence sera faite par le citoyen Maillet, vice-président du C. R. N., sur « La République démocratique ».

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

Union fraternelle des anciens militaires de 158<sup>e</sup> de ligne. — La société rappelle à nos nombreux adhérents et amis qu'elle donne son banquet annuel dimanche 12 courant dans la charmante localité de Vaugneray, hôtel Gonchon.

QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — Bicyclette suspecte. — Hier à 6 heures et quart du matin, un gardien de la paix du poste de la Mairie, a arrêté un nommé Michel M..., 33 ans, apprenant, demeurant chez ses parents, rue Panissod, 3.

LES DERNIERS BILLETS DE LA LOTERIE DE GUÉRET

Construction d'un Musée à Guéret (Creuse) SONT EN VENTE À LA SOCIÉTÉ DE PUBLIÉTÉ ARTISTIQUE & COMMERCIALE

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Les mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16, La Dame aux Camélias, avec Sarah Bernhardt.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

LES RECHERCHES

Pramond sera amené aujourd'hui devant M. Deschamps et il sera poussé dans les derniers retranchements ; on verra bien si devant les nouveaux renseignements que fournira la Sûreté il gardera la même attitude et le même système de défense.

CHRONIQUE

L'agréation de chirurgie. — Hier soir se sont terminées à Paris les épreuves du concours d'agréation de chirurgie.

ÉLECTIONS À LA PRUD'HOMIE

La Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise, de la Soierie lyonnaise et du Tissage mécanique ont l'honneur de rappeler à MM les électeurs que le scrutin a lieu aujourd'hui jeudi, 9 juin, de 10 heures à 4 heures, au Palais du Commerce.

LA MENTHEUSE À LYON

C'est aujourd'hui, à 8 heures du soir, qu'aura lieu, salle Philharmonie, la représentation (création à Lyon) de La Mentheuse, pièce en 3 actes de MM. Alphonse Daudet et Léon Hennique.

LES AUDAUX À LYON

La deuxième sortie officielle de 200 kilomètres, pour l'obtention du titre d'Audax, aura lieu le 19 juin sur le parcours suivant : Lyon, Aubrey, Paris, Paris, Aubrey, Lyon.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti national antijif. — Ce soir, à 8 heures 1/2 précises, café Sue, 8, rue du Plat, la conférence sera faite par le citoyen Maillet, vice-président du C. R. N., sur « La République démocratique ».

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

Union fraternelle des anciens militaires de 158<sup>e</sup> de ligne. — La société rappelle à nos nombreux adhérents et amis qu'elle donne son banquet annuel dimanche 12 courant dans la charmante localité de Vaugneray, hôtel Gonchon.

QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — Bicyclette suspecte. — Hier à 6 heures et quart du matin, un gardien de la paix du poste de la Mairie, a arrêté un nommé Michel M..., 33 ans, apprenant, demeurant chez ses parents, rue Panissod, 3.

LES DERNIERS BILLETS DE LA LOTERIE DE GUÉRET

Construction d'un Musée à Guéret (Creuse) SONT EN VENTE À LA SOCIÉTÉ DE PUBLIÉTÉ ARTISTIQUE & COMMERCIALE

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Les mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16, La Dame aux Camélias, avec Sarah Bernhardt.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

LES RECHERCHES

Pramond sera amené aujourd'hui devant M. Deschamps et il sera poussé dans les derniers retranchements ; on verra bien si devant les nouveaux renseignements que fournira la Sûreté il gardera la même attitude et le même système de défense.

CHRONIQUE

L'agréation de chirurgie. — Hier soir se sont terminées à Paris les épreuves du concours d'agréation de chirurgie.

ÉLECTIONS À LA PRUD'HOMIE

La Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise, de la Soierie lyonnaise et du Tissage mécanique ont l'honneur de rappeler à MM les électeurs que le scrutin a lieu aujourd'hui jeudi, 9 juin, de 10 heures à 4 heures, au Palais du Commerce.

LA MENTHEUSE À LYON

C'est aujourd'hui, à 8 heures du soir, qu'aura lieu, salle Philharmonie, la représentation (création à Lyon) de La Mentheuse, pièce en 3 actes de MM. Alphonse Daudet et Léon Hennique.

LES AUDAUX À LYON

La deuxième sortie officielle de 200 kilomètres, pour l'obtention du titre d'Audax, aura lieu le 19 juin sur le parcours suivant : Lyon, Aubrey, Paris, Paris, Aubrey, Lyon.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti national antijif. — Ce soir, à 8 heures 1/2 précises, café Sue, 8, rue du Plat, la conférence sera faite par le citoyen Maillet, vice-président du C. R. N., sur « La République démocratique ».

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

Union fraternelle des anciens militaires de 158<sup>e</sup> de ligne. — La société rappelle à nos nombreux adhérents et amis qu'elle donne son banquet annuel dimanche 12 courant dans la charmante localité de Vaugneray, hôtel Gonchon.

QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — Bicyclette suspecte. — Hier à 6 heures et quart du matin, un gardien de la paix du poste de la Mairie, a arrêté un nommé Michel M..., 33 ans, apprenant, demeurant chez ses parents, rue Panissod, 3.

LES DERNIERS BILLETS DE LA LOTERIE DE GUÉRET

Construction d'un Musée à Guéret (Creuse) SONT EN VENTE À LA SOCIÉTÉ DE PUBLIÉTÉ ARTISTIQUE & COMMERCIALE

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Les mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16, La Dame aux Camélias, avec Sarah Bernhardt.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Ce soir à 8 heures, représentation de Fortes Têtes, vaudeville de La Farque. — Les Gardes, pantomimes de l'Alhambra de Londres. Concerts et attractions variés.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Tout le bulletin météorologique de ce matin à 7 h. les températures extrêmes

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and their prices.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and their prices.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including commentary on the gold market and other financial trends.

410, Jonage 425, Gaz Reims 730, Rennes 820, Cail 49, Caux 263, Electro 890, Rochel 1530, Comcaucy 291, Roche-Molière 1647, Bateaux 250, Algérie 420, Clermont 332, Croix-Paquet 625, Dijon 188, Bron 75, Voie étroite 402, Germain 300, Rinck 407, Parts Givet 117, Stéarinerie 85.

En banque. — Mines lourdes. — De Beers 494, East Rand 202, Goldfields 172, Rand Mines 268, Transvaal 114.

Actions. — Urikany 112.50, Lots Turcs 122.50, Pottendorff 512, Kostroma 130, Aix 6, Fure 475, Electrodes 402, Brevets 220, Eden 126, Indo-Chine 420, Alimentation 85, Anasaha unités 91.

Obligations. — Pottendorff 472, Vienne 425, Bouble 5 0/0 512.50, Menton 472, Magasins Universels 4 0/0 61, Bons Exp. 1889 6.75.

Paris, 8 juin. Bon début; puis le marché devient irrégulier et plus faible dans certains cas; mais les variations de cours ne sont cependant pas importantes et la tendance semble plutôt pencher vers la stagnation que vers la réaction.

H. BAUCHE & CIE LYON - 7, rue Président-Carnot, 7 - LYON. INCROCHETABILITE. INCOMBUSTIBILITE ABSOLUES. COFFRE-FORT "LE CUIRASSE".

GRATIS. Intéressante brochure, le public appréciera cette offre humanitaire et pourra faire connaître à tous ceux qui souffrent d'une maladie de peau, eczéma, dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, douleurs, rhumatismes, arthrite, maux de jambes, ulcères, plaies variqueuses, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, du foie et de la vessie, et qui, après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, seront radicalement guéris et sans cause de retour.

LE THEME DES MANDARINS. Qualité extra supérieure. Dans toutes les bonnes Epicerie et Maisons de Concessibles.

Mo! Je fume le "BLOC-SUEZ".

DEMAIN A cette Place PARAITRONT LES "PETITES ANNONCES" Economiques DU "RAPPEL REPUBLICAIN".

A VENDRE UNE PROPRIETE à LYON. 64-Rue de Monplaisir, 186. MAISON D'HABITATION de construction récente. Avec JARDIN de 200 mètres environ. PRIX AVANTAGEUX.

A VENDRE. Belle propriété, à 5 minutes de la gare de Collonges, près de la Saône, composée de: 1° Maison de maître presqu'entière, 8 pièces en très bon état, avec nombreuses dépendances; 2° Clos de 2.200 mètres, complanté d'arbres divers, arbres à fruits et vignes, le tout en plein rapport; 3° de 1.100 mètres de terrain sur l'île Roy, bois à couper, droit de pêche et de chasse. Prix très avantageux. Ecrire à l'Agence Fourrier, Lyon, n° 420.

VERS des enfants adreus par la POUDRE VERMOREL LION (Le meilleur des vermifuges connus) 0.30 cent. Les 3 paquets Se trouvent dans les pharmacies. Dépôt: Pharmacie Centrale du Sud-Est 42, g. r. St-Roch, St-Etienne.

ACHETONS VIEUX PRESOIRES NOYER S'ad. à MM. Archambault et Fertre, nég. en bois, à Paris, 113, rue de Charanton. Etude de M. CORNIGLION, notaire à Menton, 40, rue Parlouneaux. A VENDRE L'AMIALE. Une des plus belles propriétés de la Riviera, située à proximité du Pont Saint-Louis et connue sous le nom de CHATEAU GRIMALDI. Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. Corniglion, notaire à Menton, qui délivrera les permis de visiter.

DERNIERS BILLETS DE LA LOTERIE de GUERET POUR LA Construction d'un Musée à Guéret (Creuse) AUTORISEE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUIN 1903 Au Capital de 200.000 fr. Gros 15.000 fr. lot: 15.000 2 lots de 2.500 1.000 500 100 64 lots formant le total de 30.000 payables en argent. TIRAGE: 15 JUIN 1904 Prix du Billet: UN Franc. Grâce à des contrats spéciaux, la Société de Publicité Artistique et Commerciale (Agence S. P. A.), 52, rue de la République, à Lyon, est encore en mesure de donner satisfaction à toutes les demandes qui lui parviendront. Les personnes avisées, désireuses de participer à cette intéressante Loterie se hâteront, car le tirage est fixé au 15 Juin 1904 et les derniers billets seront bien certainement épuisés avant cette date. Il est donc sage de suivre le conseil donné par ce proverbe: Ne pas remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même. Les souscripteurs, de par leur intelligente initiative, concourront à atteindre un double but: gagner, sinon la fortune, du moins une honnête aisance, pour assurer le repos des vieux jours ou constituer une petite dot pour les enfants et enfin, participer à une œuvre qui contribuera grandement à augmenter le patrimoine artistique de la France.

tresor valent 500, et sont cotés depuis aujourd'hui à Bruxelles. Le marché des mines est hésitant. En clôture on est généralement soutenu avec fort peu d'affaires.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Table of financial information, including receipts and payments for various companies and institutions.

Il sera proposé à la prochaine assemblée de la Compagnie française de Matériel de Chemins de fer un dividende brut de 30 francs par action, égal au précédent.

En Passant...

Le charmant volume de notre collaborateur Léon Borge obtient un vrai succès auprès des amateurs d'œuvres jolies et simples. Ce petit livre, vêtu de rose, plat sur tout par sa philologie souriante, mêlant parfois, amère jamais. Nos lecteurs peuvent se procurer En Passant... dans nos bureaux, au prix de deux francs. On peut également se le procurer par correspondance.

Pour la Publicité du "RAPPEL REPUBLICAIN" S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON

FEUILLETON DU "RAPPEL REPUBLICAIN" du 9 Juin 1904 - 46 - LES DRAMES DE MARIAGE LA VEUVE DU CAISSIER PAR Xavier de MONTÉPIN

demoielle de Cernay est tombée dans un piège habilement tendu ? — demanda vivement Lionel. — A mon point de vue cela ne fait pas l'ombre d'un doute ! — Le caissier avait découvert qu'un jour ou l'autre un gros héritage pourrait échoir à la jeune fille; en conséquence, il voulait épouser, non par tendresse pour l'héritage, mais par amour pour l'héritage... Votre intervention inattendue dérangait tout... — Vous étiez un rival bien dangereux... La lutte contre vous, en la supposant loyale, devait aboutir fatalement à la défaite... — Le caissier, pour égaliser les chances, a fait appel à quelque ruse abominable que je ne devine pas encore, mais que nous découvrirons... Cette lettre inattendue, cette lettre que rien ne motivait et que rien n'explique, m'est au plus haut point suspecte... — Depuis le jour où Vogel est venu chez vous, et où vous l'avez provoqué, vous êtes-vous trouvé en face de mademoiselle de Cernay ? — Jamais... — Donc, aucune explication avec elle... — Connaissez-vous son écriture ? — Non, je ne la connaissais pas... — A merveille, et d'ailleurs, si vous l'aviez connue, cela ne prouverait absolument rien... N'oubliez pas que le caissier était un faussaire émérite, ou le complice d'un faussaire, ce qui revient au même... — Quelle conclusion tirez-vous de cela ? — Fit le comte. — Tout simplement celle-ci : — Mademoiselle de Cernay ne vous a point écrit...

— Ah ! vous avez raison, je le sens, — s'écria Lionel, — et vous dissipez mon aveuglement ! — J'étais insensé ! J'accusais Valentine de mensonge et de trahison, tandis qu'elle seule au contraire était en droit de me juger oublieux et menteur !... — C'est ma faute ! c'est ma très grande faute ! Je devais refuser de croire au témoignage de mes sens ! — Oh ! lettre maudite ! — L'avez-vous conservée, cette lettre ? — demanda le notaire. — Oui, certes ! Dans ma folie, je la portais sur moi comme une relique douloureuse, et je la relisais sans cesse pour aviver encore ma cuisante blessure... — Donnez-la moi, je vous prie, monsieur le comte... — Que voulez-vous en faire ? — Oh ! lettre maudite ! — Je veux la montrer à celle dont elle porte la signature, et m'assurer si mon doute est fondé... — Vous montrerez cette lettre à Valentine ?... — balbutia Lionel. — Vous lui parlerez donc de moi ?... — Pourquoi non ?... Vous êtes toujours épris, n'est-ce pas ?... — Toujours, et pour toujours !... — Et aujourd'hui, comme il y a un an, vous songez au mariage ?... — Epouser Valentine est l'unique chose de ce monde que je souhaite avec ardeur... — Eh bien je plaiderai votre cause !... — A l'inopiné que nous vivions, une veuve de dix-sept ans, jolie comme les amours, bonne comme les anges, et joignant à cela trois millions, est un parti sérieux

à tous les points de vue ! — Le chiffre de la dot rend la mésalliance acceptable, même pour un comte de Rochegude. Lionel fronça le sourcil; une expression d'orgueil blessé se peignit sur son visage. — Quel ! — Je suis riche, vous le savez bien... Je suis trop riche... — On ne l'est jamais trop ! — murmura philosophiquement M. Chatelet. — Eh ! me voyant donner mon nom à Valentine, — osa-t-on croire que je songe à l'argent et que j'épouse pour la dot ? — On osera le croire, et même on osera le dire, gardez-vous d'en douter ! — répliqua le notaire. — Ce sera une calomnie et odieuse ! — Vous m'en voyez tout à fait convaincu, mais que vous font de vaines réveries qui n'arriveront pas jusqu'à vous ?... — Ceux qui vous taxeront bien haut de pensées égoïstes, souhaiteront fort être à votre place... — S'ils semblent vous blâmer, ce sera par envie... Laissez dire, soyez heureux, et s'il vous plaît, monsieur le comte, remettez-moi la lettre en question... — La voici... — répondit Lionel en ouvrant son portefeuille et en en tirant l'épître apocryphe, produit de la collaboration de maître Roch, de Fumel, d'Hermann et de Charles Laurent. — Il tendit au notaire, et continua d'un ton étonnant : — Mais, cher monsieur, n'oubliez pas de parler pour moi et plaider ma cause, pourquoi ne consentez-vous pas à

me conduire rue de Babylone, ce qui simplifierait toutes choses ?... — Ce qui les simplifierait même un peu trop... — répondit le notaire en souriant. — La gravité de mes fonctions officielles me permet bien de servir d'intermédiaire à une loyale explication, avant tout but le mariage, et pouvant donner lieu à un contrat de toute beauté; mais elle m'interdit d'opérer le rapprochement d'une jeune femme veuve depuis moins de huit jours, placée en outre sous ma tutelle officielle, et d'un bouillant amoureux comme vous ! — Oh ! je sais à merveille que rien ne serait à craindre, pas plus d'un côté que l'autre, mais les convenances avant tout, et, comme disait Brid'oison : — à la Fo-or-me... la fo-or-me !... — M. Chatelet avait absolument raison. Lionel le comprit et n'insista point. Il venait d'ailleurs de faire un pas important en avant. Un trait d'union sur lequel il pouvait absolument compter existait désormais entre lui et Valentine : — il allait connaître enfin les causes mystérieuses de cette rupture qui depuis si longtemps restait pour lui une énigme insoluble. — Cher monsieur, — demanda-t-il, — quand irez-vous là-bas ?... — Vous êtes très pressé ? — fit le notaire en se frottant les yeux. — Je suis sûr de vos charbons ardents. — Que Dieu me garde de vous y laisser ! — Je comptais visiter demain l'adorable madame Vogel...

— Demain, c'est bien loin... — interrompit M. de Rochegude. — Aussi, — continua M. Chatelet, — je voudrais dès aujourd'hui. — Tout de suite, n'est-ce pas ?... — Pourquoi non ?... — Le temps de faire atteler... — Inutile ! Ne dérangez pas vos chevaux... — J'ai ma voiture à la porte... Je vais vous conduire rue du Bac, à l'angle de la rue de Babylone... — Et vous m'attendrez là ? — Naturellement... — Ce qui fait, — reprit le notaire avec un troisième sourire, — que vous saurez plus vite à quoi vous en tenir sur le résultat de ma mission diplomatique... C'est très bien calculé !... Monsieur M. comte, je suis à vos ordres. — Une demi-heure plus tard, le coupé de Lionel faisait halte à l'endroit désigné. M. Chatelet quitta le jeune homme en s'installant à la patience, s'engageant dans la rue de Babylone, et sonnait à la porte cochère. Cette porte fut ouverte aussitôt. Le notaire en franchit le seuil. (A suivre.)

Avis Important. Il ne sera tenu aucun compte de changements d'adresse, sans l'envoi de la bande accompagnée de 50 centimes pour frais.